

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance du Jour

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Océan indien

Les coraux de la côte africaine pourraient bientôt s'effondrer

Des chercheurs ont pu évaluer la vulnérabilité de plusieurs récifs coralliens à travers l'ouest de l'océan Indien. Ils sont en grand danger, à cause d'une eau plus... • (Page 08)

Italie

Les croisiéristes vont recevoir 30 millions d'indemnités

Trente millions pour les compagnies de croisière, autant ... • (Page 08)



Activités portuaires en 2021 / Lomé Container Terminal • (Page 03)

Un million de conteneurs traités par LCT



Chambre de commerce et d'industrie du Togo • (Page 05)

Le gouvernement examine les réformes à la CCIT

Notation financière

La CRRH-UEMOA maintient ses notes AA+ et A1+

L'agence de notation financière Bloomfield Investment Corporation, suite de ... • (Page 12)

Mobilisation des recettes

La corruption, un frein à l'atteinte des objectifs selon l'OTR

Le Commissaire général de l'Office togolais des recettes (OTR), Philippe Kokou Tchodiè, a lancé le lundi 6 ... • (Page 04)

Négociations climat

GCCA+ AO soutient la CEDEAO dans le renforcement de son leadership

La Commission de la CEDEAO a créé en 2021 avec le soutien du projet GCCA+ Afrique de l'Ouest, mis en œuvre par Expertise France sur financement... • (Page 06)

Projet EJV

L'ANADEB et la Banque mondiale en visite de terrain

L'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB), la Banque ... • (Page 11)



SETIF - TOGO Sarl - U

Société d'Etude Topographique Immobilière et d'Expertise Foncière
Immobilier Général, Génie Civil, Travaux Publics, Import - Export

Route de séminaire - Agoè après la Cour d'Appel, à côté de l'IPP

(+228) 22 40 40 46
(+228) 92 06 85 06
Lomé - TOGO

togsetif@gmail.com
www.setifogo.tg

...Nous comptons bien être fidèle ...Nous comptons bien être fidèle ...Nous comptons bien être fidèle ...

Golfe de Guinée

La piraterie a un coût très élevé pour les pays de la région

La quasi-totalité des marins enlevés dans le monde en 2020 l'ont été dans le golfe de Guinée. Un fléau qui fait perdre près de 2 milliards de dollars par an aux pays de cette région africaine.

Le coût élevé de la piraterie maritime dans le golfe de Guinée affecte lourdement les pays côtiers de l'ouest de l'Afrique, selon un rapport de l'ONU qui pourrait pousser le Conseil de sécurité à agir pour cette zone comme il l'a fait à l'est pour les eaux somaliennes. Selon ce document de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et de l'institut de recherche Stable Seas, publié mardi, «l'Asie du Sud-Est et le golfe de Guinée ont connu presque le même nombre d'incidents en 2020, mais 623 des 631 marins (99%) touchés par des enlèvements dans le monde en 2020 travaillaient dans le golfe de Guinée.» Les eaux de ce golfe que bordent une vingtaine de pays et qui s'étend du Sénégal à l'Angola sont riches en hydrocarbures et en poissons. Depuis peu, la mobilisation internationale s'accroît pour mieux lutter contre la piraterie. «Bien qu'il y ait une diminution du nombre d'attaques de pirates jusqu'à présent en cette saison sèche, nous avons vu des attaques plus brutales où un plus grand nombre de marins ont été enlevés», relève la ministre norvégienne des Affaires étrangères, Anniken Huitfeldt, venue à New York sensibiliser les membres de l'ONU sur ce dossier.

Vols et prises
d'otages

● Le Danemark (ici son vaisseau L17 «Esbern Snare», photo d'illustration) est en pointe pour demander une action de sécurisation des eaux du golfe de Guinée. AFP PHOTO / NORWEGIAN ARMED FORCES / LARS MAGNE HOVTUN

Les chiffres plus faibles «peuvent être liés à la fois à l'attention accrue portée à la piraterie dans les États côtiers du golfe de Guinée, à la présence navale internationale ou aux initiatives du Nigeria dans le domaine maritime et en vue d'adopter une «nouvelle législation pour enquêter, poursuivre et condamner les individus soupçonnés d'implication dans la piraterie», précise à l'AFP la ministre. Selon le rapport de l'ONU, les groupes de pirates concentrés dans le delta du Niger qui donne sur le golfe de Guinée «gagnent peut-être 5 millions de dollars de revenus directs par an grâce au vol et à la prise d'otages.» «La majorité de ces revenus, près de 4 millions de dollars par an, est volée et extorquée à des entités non africaines cherchant à libérer des otages non africains», «laissant certains conclure que les pays

du golfe de Guinée ne sont pas les principales victimes», précise ce document intitulé «Pirates du golfe de Guinée: une analyse des coûts pour les États côtiers».

Principales victimes

Mais «le coût total de la piraterie pour les États côtiers du golfe de Guinée représente au moins 1,925 milliard par an», indique le rapport, en évoquant des pertes directes et indirectes comme les investissements en sécurité qui pourraient aller à d'autres secteurs de dépenses. «Après avoir examiné les dommages financiers indirects et les coûts d'opportunité, il devient clair que les pays du golfe de Guinée ont le plus à gagner de la réduction de la piraterie et des vols à main armée dans la région», estime-t-il.

(AFP)

AUX DECIDEURS...

Le réseau routier affecte les écosystèmes

La mission d'intégration des économies africaines repose sur le développement et la construction d'infrastructures majeures, des routes aux voies ferrées et aux ports à travers le continent.

De nombreux chercheurs affirment que ces développements routiers à grande échelle auront des effets néfastes sur les écosystèmes naturels. Ils s'inquiètent d'une réduction de la disponibilité et de la connectivité des habitats. Les routes peuvent également entraîner des changements dans l'utilisation des terres, créer un accès illégal à des zones auparavant inaccessibles et entraîner des conflits entre les personnes et la faune.

Malgré les inquiétudes et les spéculations sur les impacts environnementaux du futur développement routier en Afrique, il y a eu jusqu'à présent très peu d'évaluations systématiques des preuves de ces impacts.

Il a été constaté que les effets signalés des routes étaient généralement liés à la couverture terrestre (changement de type ou dégradation) et à la biodiversité (impacts sur la composition ou la distribution des espèces).

Les résultats suggèrent que la présence de routes, même à l'intérieur des zones protégées, peut constituer une menace importante pour les espèces. Les interactions entre les routes et les espèces n'étaient pas les mêmes dans toutes les régions.

Dans de nombreux cas, les routes étaient associées à une diminution de l'abondance des animaux. Les principales raisons étaient que les routes étaient un obstacle au mouvement des animaux et qu'elles donnaient aux chasseurs et aux braconniers l'accès à des habitats auparavant inaccessibles. Certains réseaux routiers ont restreint l'aire de répartition des animaux.

Mais toutes les espèces n'ont pas répondu de la même manière. Certains animaux – comme les gorilles, les bovidés, les carnivores et parfois les éléphants – n'évitaient pas toujours les zones proches des routes. Au lieu de cela, ils ont utilisé les routes comme couloirs de déplacement ou même comme sites d'alimentation. Cependant, dans la plupart des études publiées dans notre revue, ces mécanismes étaient généralement spéculés et nécessitaient des études à long terme rigoureuses supplémentaires pour la validation.

L'examen a montré que les routes, en particulier les routes principales, avaient également une forte influence sur les modes d'utilisation des terres. Lorsque les routes ont créé des liens avec des terres, des marchés, des villes et des opportunités économiques auparavant inaccessibles, elles ont stimulé des activités telles que l'agriculture et l'exploitation forestière. Les routes ont également accru la dégradation des terres dans de nombreuses régions, provoquant souvent l'érosion et la perte de sol.

L'examen a révélé que la zone d'effet de route était généralement comprise entre 1 km et 7 km pour les grands mammifères. Les animaux de ces zones peuvent être contraints de restreindre leurs déplacements et ainsi de réduire la taille de leur domaine vital.

Le développement futur des routes favorisera très probablement les processus de transformation du paysage jusqu'à 10 km des routes. Les effets secondaires des routes (comme la poursuite du développement routier), comme en Amazonie, peuvent s'étendre bien plus profondément dans les principaux habitats naturels. Le développement des routes peut favoriser les activités économiques locales et les transitions des terres agricoles vers les zones bâties. On peut s'attendre à une expansion des terres cultivées autour des routes principales qui donnent accès aux marchés. De nouvelles routes peuvent augmenter l'exploitation forestière, provoquant une déforestation substantielle et un changement d'utilisation des terres vers l'agriculture à grande échelle.

Lorsque les impacts potentiels du futur développement routier n'ont pas été pris en compte et que le développement a déjà commencé ou terminé, il peut être tard pour les efforts de conservation dans certaines zones, en particulier si le statut de protection officiel n'est pas attribué assez rapidement.

L'intervention aux phases de conception et de construction du développement routier est essentielle pour atténuer bon nombre des effets que nous avons trouvés dans cette étude. Les premières phases devraient identifier des itinéraires alternatifs pour éviter les zones à haute valeur écologique. Compte tenu de la taille du réseau de transport envisagé pour le continent africain, notre étude appelle une réponse panafricaine.

Lorsque le développement routier ne peut être évité dans les zones écologiquement sensibles, des stratégies d'atténuation efficaces doivent être élaborées. Les planificateurs de la conservation et les praticiens de l'évaluation de l'impact environnemental jouent un rôle essentiel dans ce processus. Si le passé est une indication de l'avenir, le développement de nouvelles routes aura une forte influence sur la répartition des espèces et les modèles d'occupation des sols en Afrique subsaharienne. L'identification de la manière dont ces impacts se développent permet aux planificateurs de mieux prévoir où et dans quelles conditions les routes pourraient constituer un problème sérieux pour différentes espèces et écosystèmes de manière plus générale.

KPATIDE Komlan

Baromètres Togo

Référentiel	Valeur	Sources
Superficie :	56 600 km ²	Populationdata
Population :	7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique :	2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité :	33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité :	6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie :	65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire :	2,1% (2017)	BAD
Smig :	35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat :	44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) :	C	COFACE
Taux de scolarisation :	83%	INSEED

Pays frontaliers :	Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité :	4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	Valeur	Sources
Taux de croissance :	5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt :	672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation :	1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale :	373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique :	72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage :	3,4% (2015)	PNUD
Budget national :	1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière :	« B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH :	0,503 / 1 (2017)	Populationdata

Activités portuaires en 2021 / Lomé Container Terminal

Un million de conteneurs traités par LCT

Lomé Container Terminal (LCT) a franchi le cap des 1 million de conteneurs traités en un an. Le millionième conteneur de l'année 2021, a été soulevé le 19 novembre 2021 à 15 heures par l'opérateur de la grue numéro 11.

• Joël YANCLO

Avec 1 million de conteneurs traités au cours de l'année 2021, Lomé Container Terminal confirme son statut de Meilleur Terminal à conteneur de transbordement de l'Afrique de l'Ouest. Le terminal à conteneur qui détient l'une des plus fortes croissances en Afrique vient de passer le cap de 1 million de conteneurs en un an. Ce volume correspond à 1 450 000 Équivalent Vingt Pieds (EVP). En effet durant ces opérations, le navire MSC Positano, le 19 novembre 2021 à 15 heures, l'opérateur de la grue numéro 11, a soulevé le millionième conteneur

de l'année 2021. L'un des piliers de cette croissance est l'apport de son client principal qui n'est autre que Mediterranean Shipping Company (MSC) qui a fait du Port de Lomé sa destination de prédilection pour desservir l'Afrique. Lomé Container Terminal (LCT) fait partie des plus grands terminaux à conteneurs du continent avec une superficie de stockage de 53 hectares, une longueur de quai de 1050 mètres, des équipements de dernière génération et un personnel hautement qualifié. Jumeant innovation et efficacité, LCT contribue à la vision des autorités togolaises de redynamiser la plateforme portuaire de Lomé afin d'en



faire une plaque tournante de l'économie nationale et sous régionale. Depuis le lancement de ses activités en 2014, le volume de Lomé

Container Terminal n'a cessé d'accroître. Grâce à ce nouveau record de 1 million de conteneurs manutentionnés au cours de cette année 2021,

LCT consolide son statut de meilleur hub de transbordement en Afrique de l'Ouest et se positionne comme l'opérateur du Terminal à

Conteneurs leader, bénéficiant d'un emplacement idéal dans le Golfe de Guinée lui conférant une position stratégique pour servir de porte d'entrée et de premier hub de transbordement sur la côte et pour répondre également au marché de l'importation et de l'exportation du Togo et de la sous-région. Sa position lui permet également de desservir les pays enclavés tels que le Mali, le Niger, le Burkina Faso et les régions du nord du Nigeria. La profondeur naturelle des eaux de la côte togolaise, les équipements de dernière génération et l'efficacité des équipes de Lomé Container Terminal lui permettent d'accueillir des navires de grandes tailles.

Mise à jour du 15 Septembre 2021

Meilleurs records	Records	Navires	Dates
Plus grand nombre de conteneurs opérés en un mois	106.555 mouvements conteneurs soit 158.488 EVP	---	Août 2021
Meilleure productivité moyenne de grues en un mois	29,1 GCMPH	---	Août 2021

Deux nouvelles performances enregistrées pour le compte du Mois d'Août 2021:

- le plus grand nombre de conteneurs opérés en un mois et
- la meilleure productivité moyenne de grues en un mois

Au cours du mois d'Août, les équipes de LCT ont eu à opérer **106.555 conteneurs, soit 158.488 EVP avec une productivité moyenne de grues de 29,1 GCMPH.** Cette nouvelle performance vient battre celle obtenue en Juillet 2021 et qui était de 105.360 mouvements conteneurs soit 151.573 EVP.

Mise à jour du 15 Août 2021

Meilleurs records	Records	Navires	Dates
Meilleure Performance en un shift	34,40 GMPH	MSC POSITANO	19.06.2021
Plus grand nombre de conteneurs opérés en un mois	105.360 mouvements conteneurs soit 151.573 EVP	---	Juillet 2021



Avec un début d'année assez difficile en termes de performances, le mois de Juin s'est démarqué avec un premier record, celui de la meilleure performance en un shift. Cette nouvelle performance de 34,40 GMPH a été réalisée sur le navire MSC POSITANO le 19 Juin 2021.

Ce premier record de l'année 2021 a été suivi d'un deuxième réalisé en Juillet. Ce deuxième record, celui du plus grand nombre de conteneurs opérés en un mois a été validé par un total de 105.360 mouvements conteneurs soit 151.573 EVP. Le mois de Juillet 2021 s'est également clôturé avec une productivité de 28,2 GCMPH.

Le 02 Aout 2021, une performance de 40,6 MPH a été réalisée sur le navire MSC DYMPHNA. Cette performance constitue la meilleure performance moyenne de grue réalisée sur un navire depuis le début de l'année 2021.



Baromètres Togo

Référentiel	Valeur	Sources
Superficie :	56 600 km ²	Populationdata
Population :	7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique :	2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité :	33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité :	6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie :	65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire :	2,1% (2017)	BAD
Smig :	35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat :	44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) :	C	COFACE
Taux de scolarisation :	83%	INSEED

Pays frontaliers :	Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité :	4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	Valeur	Sources
Taux de croissance :	5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt :	672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation :	1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale :	373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique :	72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage :	3,4% (2015)	PNUD
Budget national :	1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière :	« B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH :	0,503 / 1 (2017)	Populationdata

Mobilisation des recettes

La corruption, un frein à l'atteinte des objectifs selon l'OTR

Le Commissaire général de l'Office togolais des recettes (OTR), Philippe Kokou Tchodié, a lancé le lundi 6 décembre 2021 à Lomé, les activités de la célébration de l'édition 2021 de la Journée mondiale de lutte contre la corruption, le 9 décembre 2021.



• Bernard AFAWOUBO

Dans le cadre de la célébration de l'édition 2021 de la Journée mondiale de lutte contre la corruption, ce 9 décembre 2021, le Commissaire général de l'Office Togolais des Recettes (OTR), Philippe Kokou Tchodié, a lancé les activités de cette célébration le 6 décembre dernier. Au Togo, l'Office Togolais des Recettes, veut combattre la corruption qui est un fléau qui gangrène la société à travers l'unicité des forces. Axé autour du thème : « Tous unis contre la corruption pour une meilleure performance de l'office », l'édition 2021 de la célébration de la journée mondiale de la lutte contre la corruption sera marqué par un webinaire interne et des séances de sensibilisation des agents de l'Office, dans l'optique d'intensifier la prévention de ce fléau. A en croire les premiers responsables de l'office Togolais des Recettes (OTR), l'édition 2021 de cette célébration, offre l'occasion d'approfondir et d'affiner les approches et stratégies permettant de ren-

forcer la lutte contre la corruption au sein de ce l'Office. « Les pratiques de corruption constituent un frein à l'atteinte des objectifs avec de forts impacts négatifs sur la collecte des recettes fiscales et douanières » a indiqué Philippe Kokou Tchodié, Commissaire général de l'Office Togolais des Recettes. Il a en outre invité le personnel de l'Office à prendre des mesures énergiques dans les différentes unités afin de combattre la corruption. Dans l'optique de faire bloc contre l'évolution de la corruption dans l'administration, une direction dédiée à

la prévention et à la lutte contre la corruption existant au sein de l'organigramme de l'Office Togolais des Recettes (OTR), mène déjà des actions sur le terrain. Pour rappel, la corruption « est la perversion ou le détournement d'un processus ou d'une interaction avec une ou plusieurs personnes dans le dessein, pour le corrupteur, d'obtenir des avantages ou des prérogatives particulières ou, pour le corrompu, d'obtenir une rétribution en échange de sa complaisance ». Elle a plusieurs causes et se présente sous diverses formes...



Rapport de l'OCDE

Les pensions ont été bien protégées durant la pandémie

Dans un rapport en date du 8 décembre 2021, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), indique que les pensions des retraités ont été bien protégées dans les pays membres malgré la pandémie du covid-19.

• Eyram AKAKPO

Selon l'OCDE, le financement des retraites s'est détérioré pendant la pandémie en raison de la perte de cotisations, et les déficits ont été principalement couverts par les budgets des États. Pour que les systèmes de pension reposent sur des bases solides à l'avenir, il faudra prendre des décisions politiques douloureuses. Les jeunes ont été durement touchés par la crise et pourraient voir leurs prestations futures diminuer, surtout si la pandémie laisse des traces à plus long terme et engendre des difficultés à construire leur carrière. Autoriser l'accès anticipé à l'épargne retraite pour compenser les difficultés économiques, comme on l'a observé dans certains pays tel que le Chili, peut également conduire à des problèmes à long terme : à moins qu'une épargne future plus importante ne compense ces retraits, des prestations de retraite faibles en seront la conséquence. Au cours des deux dernières années, de nombreux pays ont réformé de manière significative les prestations de retraite contributives, notamment l'Estonie, la Grèce, la Hongrie, le Mexique, la Pologne et la Slovaquie. L'Allemagne, le Chili, la Lettonie et le Mexique ont également renforcé la protection des revenus des personnes à faible revenu. L'action sur l'âge de la retraite a été limitée. La Suède a relevé l'âge minimum de départ à la retraite pour les pensions publiques contributives ; les Pays-Bas ont reporté l'augmentation



prévue tout en réduisant le rythme du lien futur avec l'espérance de vie ; et l'Irlande a abrogé l'augmentation prévue de 66 à 68 ans. Le Danemark, l'Irlande, l'Italie et la Lituanie ont étendu les options de retraite anticipée. Sur la base des mesures législatives, l'âge normal de la retraite augmentera d'environ deux ans en moyenne dans l'OCDE d'ici le milieu des années 2060. L'âge normal futur de la retraite sera de 69 ans ou plus au Danemark, en Estonie, en Italie et aux Pays-Bas, tandis que les hommes pourront prendre leur retraite à 62 ans en Colombie, au Luxembourg et en Slovaquie. Les femmes conserveront un âge normal de la retraite inférieur à celui des hommes en Colombie, en Hongrie, en Israël, en Pologne et en Suisse.

Assurer des pensions financièrement et socialement viables

Selon le rapport "Panorama des pensions 2021", le plus grand défi à long terme pour les pensions reste d'assurer des pensions financièrement et socialement viables à l'avenir. De nombreux pays ont introduit dans leurs systèmes de retraite des méca-

nismes d'ajustement automatique (AAM) qui modifient les paramètres des systèmes de retraite, tels que l'âge de la retraite, les prestations ou les taux de cotisation, lorsque les indicateurs démographiques, économiques ou financiers changent. Ces mécanismes d'ajustement automatique sont essentiels pour aider à faire face à l'impact du vieillissement. Environ deux tiers des pays de l'OCDE utilisent sous différentes formes des AAMs dans leurs régimes de retraite, en ajustant l'âge de la retraite, le niveau des prestations et les taux de cotisation et en utilisant un mécanisme d'équilibrage automatique. L'analyse de l'OCDE montre qu'au fil des ans, les mécanismes d'ajustement automatique ont parfois été suspendus, voire supprimés, afin d'éviter les réductions des prestations de retraite et les augmentations de l'âge de la retraite. Pourtant, par rapport à l'alternative de changements discrétionnaires, les AAMs peuvent être conçus et mis en œuvre pour mener à des changements moins erratiques, plus transparents et plus équitables entre générations.

Baromètres Togo

	2016	2017	2018
Investissement Direct Etranger			
Flux d'IDE entrants (millions USD)	-46	88	102
Stocks d'IDE (millions USD)	1.474	1.772	1.790
Nombre d'investissements greenfield***	2	1	2
IDE entrants (en % de la FBCF****)	21,0	n/a	n/a
Stock d'IDE (en % du PIB)	39,7	n/a	n/a

Source : CNUCED - Dernières données disponibles. Note : * L'indicateur de Performance de la CNUCED est basé sur un ratio entre la part du pays dans le total mondial des IDE entrants et sa part dans le PIB mondial. ** L'indicateur de Potentiel de la CNUCED est basé sur 12 indicateurs économiques et structurels tels que le PIB, le commerce extérieur, les IDE, les infrastructures, la consommation d'énergie, la R&D, l'éducation, le risque pays. *** Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère. **** La formation brute de capital fixe (FBCF) est un indicateur mesurant la somme des investissements, essentiellement matériels, réalisés pendant une année.

	2015	2016	2017
Indicateurs du commerce extérieur			
Importations de biens (millions USD)	2.127	2.382	2.527
Exportations de biens (millions USD)	1.227	1.290	1.138
Importations de services (millions USD)	n/a	397	n/a
Exportations de services (millions USD)	n/a	530	n/a
Importations de biens et services (croissance annuelle en %)	13,7	-3,5	3,7
Exportations des biens et services (croissance annuelle en %)	0,2	5,2	0,4
Balance commerciale (hors services) (millions USD)	-1.033	n/a	n/a
Commerce extérieur (en % du PIB)	109,8	105,6	100,0
Importations de biens et services (en % du PIB)	67,6	62,8	59,5
Exportations des biens et services (en % du PIB)	42,2	42,8	40,5

Source : OMC - Organisation Mondiale du Commerce ; Banque Mondiale, dernières données disponibles

Chambre de commerce et d'industrie du Togo

Le gouvernement examine les réformes à la CCIT

Le chef de l'État, Faure Essozimna Gnassingbé a présidé ce 8 décembre 2021 le Conseil des ministres. Les travaux ont été marqués par une communication relative à la poursuite de la réforme de la chambre de commerce et d'industrie (CCIT) du Togo, l'examen et l'adoption d'un avant-projet de loi réaménageant la loi n° 2007-006 du 10 janvier 2007 portant création de la CCIT, ainsi que l'examen en première lecture d'un projet de décret portant attributions, organisation et fonctionnement de la CCIT. Un projet de décret portant attributions, organisation et fonctionnement de la télédiffusion du Togo (TDT) a été également examiné et adopté.

COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU 08 DECEMBRE 2021

Le conseil des ministres s'est réuni ce mercredi 08 décembre 2021 sous la présidence de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République.

Le conseil a examiné un (01) avant-projet de loi, deux (02) projets de décret et écouté une (01) communication.

Au titre de la communication,

Le conseil a écouté une communication relative à la poursuite de la réforme de la chambre de commerce et d'industrie ; présentée par le ministre du commerce, de l'industrie et de la consommation locale.

La présente communication a pour objet de rendre compte au conseil de la poursuite des opérations de réforme de la chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCIT). Conformément à la mission qui lui a été confiée, la délégation spéciale consulaire a procédé à un benchmarking régional et international en vue de faire des propositions de redynamisation de la CCIT. Ce travail préalable lui a permis de faire des propositions de révision du cadre législatif, réglementaire et institutionnel de la CCIT.

Au titre de l'avant-projet de loi,

Le conseil a examiné et adopté l'avant-projet de loi réaménageant la loi n° 2007-006 du 10 janvier 2007 portant création de la chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCIT).

Elaboré suivant les standards régionaux et internationaux et dans le but de mettre en place une institution consulaire moderne et dynamique, cet avant-projet de loi s'inscrit dans le cadre de la poursuite des réformes réglementaires et institutionnelles menées par notre pays, en vue d'atteindre ses objectifs de modernisation et de renforcement de ses structures.

La réforme du cadre de la CCIT vise à la doter d'organes forts permettant au secteur privé de jouer davantage son rôle de moteur de la croissance. Elle vise en outre à permettre aux élus consulaires de mieux collaborer pour mener des actions en synergie, de disposer d'une chambre consulaire inclusive et dynamique en vue de mieux défendre les intérêts du secteur privé pour le développement socio-économique du Togo.

Au titre des projets de décret,

Le conseil a examiné en première lecture un projet de décret portant attributions, organisation et fonctionnement de la CCIT.

Le conseil a ensuite examiné et adopté un projet de décret portant attributions, organisation et fonctionnement de la télédiffusion du Togo (TDT).

Dans le cadre du basculement de l'analogique au numérique dans l'audiovisuel, il est nécessaire de séparer les activités d'édition (production de contenu audiovisuel) réservées à tout opérateur public ou privé des activités de diffusion qui restent sous le contrôle de l'Etat.

Ce décret qui définit les attributions, l'organisation et le fonctionnement de la société de diffusion dénommée Télédiffusion du Togo (TDT) vise à opérationnaliser la TDT.

La TDT est un opérateur public de diffusion de la télévision numérique terrestre qui a pour objet d'assurer la diffusion en mode numérique des programmes de radios et de télévisions publiques et privées en République togolaise.

Au titre des divers,

Le ministre de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins a rendu compte au conseil de l'évolution de la stratégie accélérée de vaccination. Il a indiqué que près d'1,4 millions de personnes de 18 ans et plus ont reçu au moins une dose et souligné les résultats encourageants de la stratégie accélérée de vaccination.

Le conseil a instruit les ministres pour une implication encore plus forte, surtout en cette période de fin d'année, pour l'observation des mesures édictées par le gouvernement et invite les populations à continuer à aller se faire vacciner.

Fait à Lomé, le 08 décembre 2021

Le conseil des ministres



Négociations climat

GCCA+ AO soutient la CEDEAO dans le renforcement de son leadership

La Commission de la CEDEAO a créé en 2021 avec le soutien du projet GCCA+ Afrique de l'Ouest, mis en œuvre par Expertise France sur financement de l'Union européenne, son premier Groupe Régional d'Appui aux Négociations Internationales sur le Climat (GRANIC). La COP26 de novembre 2021 a été l'occasion de poser la première pierre pour des positions communes des Etats membres de la CEDEAO.



● Joël YANCLO

Objectif, renforcer les capacités des négociateurs climat des Etats membres de CEDEAO, mais également de construire des positions communes en lien avec son mandat pour renforcer l'unité et la voix ouest-africaine au sein des négociations internationales qui ont lieu dans le cadre de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) et de l'Accord de Paris sur le Climat. Expertise France, partenaire technique de la CEDEAO sur les sujets climat depuis 2017 à travers le projet GCCA+ Afrique de l'Ouest a soutenu la Commission de la CEDEAO dès 2020 à travers la préfiguration de ce mécanisme régional de gouvernance puis l'a accompagné dans son opérationnalisation en 2021 à travers la mobilisation de l'expertise régionale et internationale nécessaire au fonctionnement du GRANIC. L'appui technique du projet a notamment participé à la définition et la mise en œuvre du programme de travail, avec comme aboutissement un temps fort lors de la COP26, pour laquelle la Commission de la CEDEAO et son GRANIC ont pu bénéficier d'un espace de travail dédié lors des quinze jours de négociations. La Commission de la CEDEAO a entamé depuis plusieurs années une dynamique de soutien à ses Etats membres dans le cadre des négociations internationales sur le climat pour les préparer aux Conférences des Parties (COP) annuelles qui ont lieu dans le cadre de la CCNUCC. Dans le cadre de sa mission historique, la

Commission a pour habitude d'organiser tous les ans des ateliers de renforcement de capacités et de préparation des négociations. En 2021, l'atelier annuel organisé à Lomé en juin qui rassemblait l'ensemble des points focaux climat nationaux des 15 pays de la région, ainsi que des représentants des institutions régionales partenaires dont la Commission de l'UEMOA, la BOAD, le Centre Régional AGRHYMET et le Centre Ouest-Africain de Service Scientifique sur le Changement Climatique et l'Utilisation Adaptée des Terres (WASCAL) WASCAL, a pu compter sur la présence du GRANIC pour animer le travail et les discussions autour des priorités de la région dans les négociations climat à venir lors de la COP26. « L'urgence et l'ampleur des dégâts climatiques dans la région ouest-africaine nécessitent un regroupement des efforts autour de cette problématique qui transcende les frontières nationales et nécessite l'implication de toutes les forces vives et les leaders d'opinion de tout horizon » souligne George Manful, Expert négociateur climat et membre du GRANIC.

Positions communes des Etats membres de la CEDEAO sur le climat lors de la COP26

Pour se préparer encore plus spécifiquement à la COP26, un deuxième atelier a eu lieu en virtuel du 7 au 8 octobre 2021 et a permis de faire émerger des positions communes portées sur la scène internationale par la CEDEAO, le CILSS et l'UEMOA dans une com-

munication conjointe publiée lors de la COP26. Entre ces rencontres, le GRANIC a également préparé à l'attention des négociateurs climat ouest-africains une série de notes d'information fournissant une mise à jour et une brève analyse des derniers développements sur les sujets prioritaires de négociations adoptés en début d'année. Afin de permettre au GRANIC de réaliser ses missions dans le feu de l'actions lors COP26, le projet GCCA+ Afrique de l'Ouest a soutenu la présence de la Commission de la CEDEAO à Glasgow à travers le financement d'un espace de travail dédié et une facilitation à l'organisation des activités du GRANIC sur les quinze jours de négociations. Une stratégie pour porter et diffuser les positions communes de la région au sein des groupes de négociation a été définie et partagée avec les délégations des Etats membres de la CEDEAO. Chaque délégation qui le souhaitait a été accompagnée au jour le jour par le GRANIC. A chaque grande étape de la conférence, la Commission de la CEDEAO a par ailleurs veillé à faire actualiser en temps réel les positions communes. « La CEDEAO doit continuer à renforcer les capacités des négociateurs qui doivent maîtriser les points de discussion à travers des notes synthétiques qui sont mises à leur disposition pour défendre la position commune de la sous-région ouest africaine. Aujourd'hui, les négociateurs climat sont plus aguerris pour porter les priorités de la zone ouest-africaine au sein du Groupe Africain de négociations » souligne Honadia Mamadou, Expert négociateur Climat et membre du GRANIC.

Nigeria

AFC annonce 200 millions USD pour l'achèvement d'une usine de sucrerie

Africa Finance Corporation (AFC), le principal fournisseur de solutions d'infrastructure en Afrique, a approuvé le 2 décembre 2021, une facilité d'entreprise de 200 millions USD pour BUA Industries Limited, membre du groupe BUA (BUA), afin d'achever son installation sucrière de Lafiagi, située dans l'Etat de Kwara au Nigeria.

Selon une note rendue publique le 3 décembre dernier, le produit sera utilisé pour le développement, la construction, la mise en service et l'exploitation d'une plantation de 20 000 hectares, d'une sucrerie de 2 200 000 tonnes et d'une raffinerie de sucre de 200 000 tonnes par an qui traitera et raffinera le sucre blanc. « L'installation disposera également d'une usine d'éthanol qui devrait produire 25 millions de litres d'éthanol par an et d'une centrale électrique de 35 mégawatts qui produira de l'énergie renouvelable à partir de bagasse – résidus de canne à sucre », peut-on lire dans ladite note. Le projet devra permettre l'exportation de l'énergie excédentaire non consommée sur le site vers le réseau national et recyclera la plupart de ses



déchets issus de la bagasse, des effluents et de la vinasse pour la production d'énergie, l'irrigation et la production d'engrais. « Nous sommes ravis de nous associer à Africa Finance Corporation, une institution financière multilatérale de premier plan axée sur les infrastructures et le développement industriel de l'Afrique, sur notre projet sucrier Lafiagi, qui est l'un des plus ambitieux projets de plantations de canne à sucre en Afrique de

l'Ouest », a expliqué, Abdul Samad Rabiou, fondateur et président exécutif de BUA. Pour rappel, BUA Group est un conglomérat d'infrastructure, d'exploitation minière et de fabrication de classe mondiale dont le siège est au Nigeria avec des investissements diversifiés couvrant des entreprises clés, réparties sur les marchés africains et mondiaux.

Avec financialafrik.com

Santé

CFAO signe un nouveau partenariat santé avec ALIMA

Le groupe CFAO annonce la signature d'un partenariat de trois ans avec l'ONG ALIMA (The Alliance for International Medical Action) et devient le premier partenaire privé panafricain de l'ONG. CFAO s'engage ainsi à soutenir l'urgence humanitaire pour faciliter le déploiement rapide de l'aide médicale lors de situations de crise ainsi que la formation des professionnels de santé pour répondre à l'important besoin en ressources humaines locales qualifiées.

ALIMA, dont le siège opérationnel est à Dakar, est née de la volonté de créer un nouveau modèle d'organisation humanitaire, capable de valoriser davantage les compétences locales et de promouvoir la recherche en mettant en synergie les compétences opérationnelles des ONG et les instituts de recherche internationaux. ALIMA s'est construite en tant qu'alliance médicale réunissant de nombreuses ONG africaines présentes sur le terrain. Ensemble, elles interviennent lors de situations humanitaires de crise nécessitant des programmes médicaux d'urgence. Forte de douze années d'existence, ALIMA a pris en charge 7 millions de patients dans douze pays d'Afrique. Dans les 39 pays d'Afrique dans lesquels CFAO opère, le Groupe est engagé pour le développement économique et social des territoires et des pays, de par ses métiers et ses programmes internes et partenariats. Ainsi CFAO assure

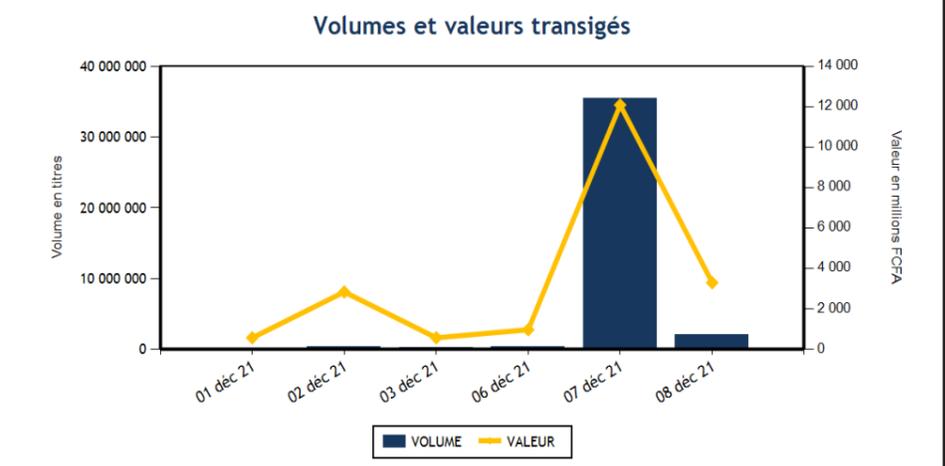
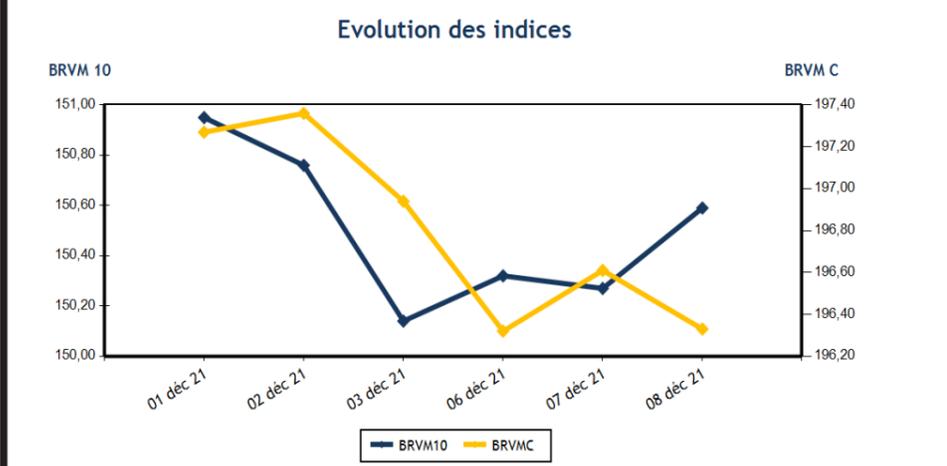


la distribution pharmaceutique sur 28 pays et territoires dont 22 en Afrique. Depuis 2020, le Groupe a structuré sa démarche RSE autour de cinq objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, parmi lesquels la santé au travers de l'ODD 3 « bonne santé et bien-être ». « L'engagement pour le continent africain, la solidarité et la proximité avec les populations sont autant de valeurs que le groupe CFAO partage avec ALIMA. C'est donc avec confiance et enthousiasme que nous nous engageons dans ce partenariat pour les trois prochaines

années. » a déclaré Richard Bielle, président-directeur général du groupe CFAO. « CFAO et ALIMA partagent la conviction forte que le développement du continent se fera par la santé, en s'appuyant sur les forces locales. C'est cet intérêt commun pour l'Afrique, la santé et la mobilisation des talents du continent qui fait que nous avons pu bâtir un partenariat structurant autour de nos fonds de réponse aux urgences et de formation des talents humanitaires. » a déclaré Dr Moumouni Kinda, directeur général d'ALIMA.

(CFAO)

BRVM 10	150,59	 BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE N° 235 mercredi 8 décembre 2021 Site : www.brvm.org	BRVM Composite	196,33
Variation Jour	↑ 0,21 %		Variation Jour	↓ -0,14 %
Variation annuelle	↑ 15,06 %		Variation annuelle	↑ 35,06 %



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	5 906 484 129 536	-0,14 %
Volume échangé (Actions & Droits)	1 805 644	-94,74 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	212 238 778	-73,99 %
Nombre de titres transigés	43	0,00 %
Nombre de titres en hausse	9	-35,71 %
Nombre de titres en baisse	23	53,33 %
Nombre de titres inchangés	11	-21,43 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	7 088 853 888 522	0,21 %
Volume échangé	300 530	-72,75 %
Valeur transigée (FCFA)	3 079 947 389	-72,66 %
Nombre de titres transigés	9	125,00 %
Nombre de titres en hausse	4	300,00 %
Nombre de titres en baisse	0	-100,00 %
Nombre de titres inchangés	5	150,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SICOR CI (SICC)	4 700	7,43 %	282,11 %
ORAGROUP TOGO (ORGT)	4 350	6,10 %	4,82 %
PALM CI (PALC)	6 700	3,00 %	197,78 %
BOLLORE (SDSC)	2 350	2,17 %	51,61 %
SOCIETE GENERALE COTE D'IVOIRE (SGBC)	10 995	1,81 %	35,82 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	3 500	-6,67 %	59,45 %
TOTAL CI (TTLC)	2 215	-4,94 %	39,31 %
FILTISAC CI (FTSC)	1 650	-2,94 %	2,48 %
NEI-CEDA CI (NEIC)	535	-2,73 %	132,61 %
CIE CI (CIEC)	1 850	-2,63 %	23,33 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	104,75	-0,08 %	188,97 %	6 387	11 022 785	21,37
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	444,15	-0,48 %	8,21 %	9 257	48 346 275	7,65
BRVM - FINANCES	15	73,00	0,45 %	21,69 %	1 775 883	117 007 173	14,04
BRVM - TRANSPORT	2	569,62	2,14 %	50,42 %	4 003	9 246 050	9,51
BRVM - AGRICULTURE	5	239,64	0,23 %	176,91 %	3 235	15 361 410	15,05
BRVM - DISTRIBUTION	7	427,27	-2,32 %	88,70 %	6 498	10 988 385	27,19
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	863,72	0,00 %	150,00 %	381	266 700	4,05
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	14,03	
Taux de rendement moyen du marché	6,17	
Taux de rentabilité moyen du marché	6,69	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	95	
Volume moyen annuel par séance	477 279,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 799 766 029,32	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	6,05	
Ratio moyen de satisfaction	83,73	
Ratio moyen de tendance	1 384,57	
Ratio moyen de couverture	7,22	
Taux de rotation moyen du marché	0,17	
Prime de risque du marché	1,23	
Nombre de SGI participantes	29	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat



BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES

BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86. Fax : +225 20 32 66 84. Mail : brvm@brvm.org. Site Web : www.brvm.org

Océan indien

Les coraux de la côte africaine pourraient bientôt s'effondrer

Des chercheurs ont pu évaluer la vulnérabilité de plusieurs récifs coralliens à travers l'ouest de l'océan Indien. Ils sont en grand danger, à cause d'une eau plus chaude et de la surpêche.

L'augmentation de la température de l'eau et la surpêche menacent les récifs coralliens de l'ouest de l'océan Indien, qui pourraient s'effondrer dans les 50 prochaines années, selon la toute première étude portant sur ces écosystèmes, publiée lundi. Ses conclusions, diffusées dans le journal «Nature sustainability», préviennent que les coraux situés le long de la côte est de l'Afrique font face à un fort risque de disparition si des mesures urgentes ne sont pas prises. Les scientifiques estiment que tous les coraux de cette région font face à «un effondrement total de l'écosystème et à des dommages irréversibles» dans les décennies à venir. Plusieurs habitats coralliens sont d'ores et déjà en danger critique. «Les conclusions sont assez graves. Ces récifs risquent de s'effondrer», a déclaré David Obura, fondateur de l'Institut kényan de recherche sur les océans Cordio East Africa et principal auteur de l'étude. «Les récifs ne sont en bonne santé nulle part dans la région. Ils ont tous déjà décliné, et cela va continuer.»

Les récifs les plus touristiques sont les plus menacés

L'étude, cosignée par l'Union internationale pour la conservation de la nature, a porté sur près de 12'000 kilomètres carrés de récifs, qui représentent environ 5% du total mondial. Les récifs proches d'îles comme Maurice, les



• Les récifs coralliens (ici au large de l'archipel français de Mayotte, entre le Mozambique et Madagascar) ne couvrent qu'une minuscule partie du plancher océanique, mais abritent au moins un quart de toute la faune et la flore marines. Ils offrent également une protection contre les tempêtes et l'érosion des côtes. AFP

Seychelles, les Comores et Madagascar – des destinations touristiques populaires pour leurs écosystèmes marins, dont les récifs – sont les plus menacés, disent les chercheurs. Les récifs coralliens ne couvrent qu'une minuscule partie (0,2%) du plancher océanique, mais abritent au moins un quart de toute la faune et la flore marines. Ils offrent également une protection contre les tempêtes et l'érosion des côtes, mais aussi des emplois pour des millions d'humains. Pour David Obura, la santé des récifs est «très précieuse» et leur perte serait «une double épreuve»: «Pour la biodiversité, mais aussi pour toutes sortes d'activités côtières qui dépendent des récifs.»

Alléger la pression sur les coraux

Le réchauffement climatique

représente la pire menace pour la santé des coraux dans l'ouest de l'océan Indien, où les scientifiques affirment que la température de l'eau augmente plus vite qu'ailleurs sur la planète. Les océans absorbent plus de 90% de l'excès de chaleur des gaz à effet de serre, ce qui aide à refroidir les terres, mais génère d'intenses et longues vagues de chaleur marines. Du Kenya à l'Afrique du Sud, la pression venant de la surpêche est également identifiée comme un autre risque. L'étude souligne le besoin de répondre au plus vite à ces deux menaces, globales et locales, dit David Obura. «Nous devons donner le plus de chances possible à ces coraux. Pour y parvenir, nous devons réduire ces facteurs, alléger la pression sur les coraux.»

(AFP)

Ottawa

Un Canadien inculpé pour de nombreuses cyberattaques

Un homme de 31 ans a été arrêté au terme d'une enquête de 23 mois. Il est inculpé pour avoir mené des attaques au rançongiciel au Canada et aux États-Unis.

Un Canadien, originaire de l'Ontario, a été arrêté et inculpé pour avoir mené plusieurs attaques dites au rançongiciel (ou «ransomware» en anglais) au Canada et aux États-Unis, au terme d'une enquête internationale de près de deux ans, a annoncé mardi la police régionale. L'enquête a déterminé qu'un «individu était responsable de plusieurs attaques par rançongiciel touchant des entreprises, des organismes gouvernementaux et des particuliers au Canada ainsi que des cybercrimes aux États-Unis», selon un communi-

qué.

Enquête avec le FBI

L'homme de 31 ans a été arrêté au terme d'une enquête longue de 23 mois, menée avec l'aide de la Gendarmerie royale nationale (GRC, police fédérale) et de la police fédérale américaine (FBI). Le FBI avait contacté en janvier 2020 la police régionale de l'Ontario au sujet d'attaques par rançongiciel commises à partir du Canada. Originaire d'Ottawa, le Canadien a été inculpé de «fraude», «possession d'un dispositif permettant l'utilisation non autorisée d'un

ordinateur ou la commission d'un méfait» et «utilisation non autorisée d'un ordinateur». Placé en détention, il doit comparaître de nouveau devant la Cour de justice de l'Ontario à une date qui n'a pas été précisée.

Explosion des cyberattaques

Depuis 2019, la police de l'Ontario a observé une hausse spectaculaire de 140% du nombre de signalements de ce type d'infractions.

(AFP)

Italie

Les croisiéristes vont recevoir 30 millions d'indemnités

Trente millions pour les compagnies de croisière, autant pour les autres entreprises concernées : après avoir interdit l'accès au centre de Venise aux grands navires, Rome casque.

Le gouvernement italien a annoncé, vendredi, accorder une indemnisation d'un total de 57,5 millions d'euros (près de 60 millions de francs) aux compagnies de croisière et opérateurs du secteur pénalisés par l'interdiction faite aux grands navires d'accéder au centre historique de Venise. Accusés de mettre en péril le centre de la cité des Doges, classé au patrimoine de l'Unesco, les grands navires de croisière affichant plus de 25'000 tonnes de jauge brute ne sont plus autorisés à entrer dans le bassin et le canal de Saint-Marc, ni dans le canal de la Giudecca.

Port aménagé à Marghera

Trente millions d'euros seront versés au titre de 2021 aux compagnies maritimes, «en compensation des coûts supportés pour la reprogrammation des lignes et pour les remboursements aux passagers ayant renoncé au voyage», a indiqué le ministère italien des Infrastructures. L'exploitant du terminal touché par l'interdiction d'accoster et d'autres entreprises concernées se verront attribuer cinq millions d'euros pour l'année en



• Accusés de mettre en péril le centre de Venise, classé au patrimoine de l'Unesco, les grands navires de croisière ne sont plus autorisés à entrer dans le bassin et le canal de Saint-Marc, ni dans le canal de la Giudecca. AFP

cours et 22,5 millions d'euros supplémentaires pour 2022. À terme, les grands bateaux devront s'amarrer dans le port industriel de Marghera, où des aménagements sont en train d'être réalisés, tandis que les navires de croisière plus petits pourront continuer à accoster au cœur de la ville.

Cinq mille emplois et 400 millions

L'Italie était sous forte pression pour bannir les navires, avec notamment la menace de l'Unesco, si rien n'était fait, de retirer ce joyau italien de la liste du patrimoine mondial, sur laquelle Venise est inscrite, depuis 1987. Les dé-

fenseurs de l'environnement et du patrimoine culturel font valoir que les grosses vagues engendrées par ces navires érodent les fondations de la Sérénissime et menacent le fragile écosystème de sa lagune. De gros intérêts économiques sont en jeu, car les croisières génèrent des revenus considérables pour les commerçants et le port de Venise, soit 400 millions d'euros (415,8 millions de francs) par an et 5000 emplois. Au total, près de 90'000 personnes dépendent directement ou indirectement des infrastructures portuaires de la ville.

(AFP)

Aviation

La Chine lève son interdiction de vol pour le 737 MAX

Jeudi, la Chine a décidé de donner une nouvelle chance au Boeing 737 MAX qui avait connu des problèmes de sécurité.

L'administration chinoise de l'aviation civile (CAAC) a levé son interdiction de vol pour le Boeing 737 MAX, prenant acte des «mesures correctives» mises en œuvre par l'avionneur pour améliorer la sécurité de ses appareils, selon une directive consultée jeudi par l'AFP. À l'issue d'une procédure d'évaluation, «la CAAC considère que les mesures correctives sont adéquates pour remédier à cette situation dangereuse», a déclaré l'administration au sujet des avions 737 MAX, que Pékin avait cloués au sol en 2019, après deux accidents mortels en Éthiopie et en Indonésie.

Plus de 300 morts

En mars 2019, la Chine avait été le tout premier pays au monde à ordonner à ses transporteurs de suspendre les vols de 737 MAX pour des raisons de sécurité après

deux accidents en quelques mois ayant fait 346 morts. La veille de l'interdiction, un appareil de ce modèle, exploité par Ethiopian Airlines, s'était écrasé peu après son décollage d'Addis Abeba. La catastrophe, qui avait fait 157 morts, était survenue un peu plus de cinq mois après l'accident d'un autre 737 MAX, en Indonésie, où 189 personnes avaient péri. De son côté, Boeing avait indiqué plus tôt dans la journée à l'AFP que «la décision de la CAAC était une étape importante vers la remise en service en toute sécurité du 737 MAX en Chine», réagissant à des informations de presse annonçant cette levée d'interdiction.

Décision très attendue

Cette décision était très attendue par Boeing, dont la Chine est un important

marché. Le mois dernier, le régulateur chinois avait demandé aux compagnies aériennes locales leur retour sur les modifications techniques apportées par le géant américain à son appareil. Le régulateur conditionnait notamment le retour du 737 MAX dans le ciel chinois à des modifications techniques sur les avions, afin de garantir la sécurité des vols. La Chine est le dernier grand pays à lever l'interdiction de vol pour cet appareil. Le 737 MAX est de nouveau autorisé à voler en Amérique et en Europe depuis la fin de l'année dernière, mais près d'une centaine sont encore cloués au sol en Chine et environ 400 appareils avaient été commandés avant leur interdiction de vol. En août, un 737 MAX avait toutefois décollé de Shanghai, pour un vol d'essai.

(AFP)

Rendez-vous économiques

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
Africa Investment Forum 2021	1-3 décembre 2021	Abidjan, Côte d'Ivoire	https://www.afdb.org/fr/news-and-events/events/africa-investment-forum-2021-accelerating-transformative-investments-africa-45978
Conférence économique africaine	2 au 4 décembre 2021	Cap Vert	https://www.africa.undp.org
Forum des experts en planification énergétique en Afrique EMP-A	22 Novembre - 10 Décembre 2021	Virtuel	inquiries@optimus.community
Session du Comité intergouvernemental des Hauts Fonctionnaires et Experts	6 - 10 Décembre 2021	Brazzaville, Congo	Email: akara@un.org , Tél. (237) 222 50 43 48
Session du Comité intergouvernemental des Hauts Fonctionnaires et Experts d'Afrique Centrale	6 - 10 Décembre 2021	Brazzaville, Congo	akara@un.org Tél. (237) 222 50 43 48
Atelier de clôture de WISER panafricain	9 - 10 Décembre 2021	Nairobi, Kenya	Néant
Réunion du Comité du développement du secteur privé, de l'intégration régionale, du commerce, de l'infrastructure, de l'industrie et de la technologie	9 - 10 Décembre 2021	Virtuel	https://www.uneca.org/fr/events/d%C3%A9veloppement-du-secteur-priv%C3%A9-et-des-finances%2C-int%C3%A9gration-r%C3%A9gionale-et-commerce%2C
Forum régional africain sur le développement durable	3 - 5 Mars 2022	Rwanda, Kigali	https://uneca.org/fr/huiti%C3%A8me-session-du-forum-r%C3%A9gional-africain-sur-le-d%C3%A9veloppement-durable/%C3%A0-propos-du-fradd-2022
Forum régional africain sur le développement durable	3 - 5 Mars 2022	Rwanda, Kigali	https://uneca.org/fr
9ème édition du Sommet Africités	17 au 21 mai 2022	Kisumu, Kenya	https://www.uclga.org/?lang=fr

HOROSCOPE finance

Bélier Votre situation financière se présentera sous un meilleur jour que vous ne le pensiez. Soyez à l'affût des bonnes affaires et des placements intéressants. Il s'en présentera beaucoup cette fois.

Taureau Vous aurez l'occasion de mener une transaction financière concernant des biens familiaux. Les beaux aspects de Mercure vous permettront d'agir avec une grande habileté et d'obtenir de grands avantages.

Gémeaux Plus que jamais, la rigueur sera de mise dans la gestion de votre situation matérielle. Vous devrez aussi faire preuve d'une certaine méfiance. En effet, des personnes peu scrupuleuses pourraient chercher à vous soutirer de l'argent sous prétexte de vous aider à faire fructifier vos ressources. Evitez également de prêter des sommes importantes à de simples relations : vous ne les reverriez jamais !

Cancer Deux poids lourds du Ciel se partageront votre secteur argent. Il s'agit d'Uranus et de Neptune, dont l'influence sur vos finances revêt des aspects contradictoires. Si Uranus apporte souvent des rentrées d'argent inattendues, Neptune de son côté peut vous empêcher d'y voir clair et vous pousser à des dépenses que vous regretteriez. Par chance, votre nature raisonnable devrait vous préserver de ces effets pervers.

Lion Jupiter, le maître de la chance et du succès, va avoir un effet très positif sur l'évolution de votre budget. Si vous avez des placements à faire, ce sera le moment de vous lancer : vous serez bien conseillé et ferez les bons choix.

Vierge Mercure dans cette position favorisera certains aspects financiers. Ce pourrait être l'occasion pour certains d'activer le remboursement de dettes, et pour d'autres de s'adresser à la Justice pour faire augmenter une rente ou une pension alimentaire.

Balance Le présent environnement planétaire devrait vous permettre d'améliorer votre situation financière. Mais en même temps, vous aurez sans doute pas mal de dépenses à faire pour la maison. Faites vos comptes attentivement pour ne pas basculer dans le rouge.

Scorpion Pluton vous conseillera d'éviter les dépenses excessives, de ne pas céder à vos goûts de luxe. Quelques complications possibles concernant le patrimoine, un héritage. Faites preuve de lucidité.

Sagittaire Les astres s'associeront pour vous faciliter légèrement les choses sur le plan matériel. Votre chance au jeu sera meilleure que d'habitude. Voilà qui devra vous réjouir un peu et vous aider à combattre le sentiment de défaitisme qui vous assaille depuis un certain temps. Dans la foulée, prenez quelques bonnes résolutions. Consultez votre nombre de chance du jour.

Capricorne Sachez que certaines transactions financières demandent beaucoup de patience et une longue préparation. Si vous allez trop vite en besogne, vous risquez d'avoir de bien mauvaises surprises. Ne vous laissez pas aveugler.

Verseau Ne vous attendez cette fois ni à une grosse rentrée d'argent, ni à des dépenses importantes. Si vous faites une folie, ce sera soit pour vous offrir un petit voyage à l'étranger, soit pour dépanner un de vos amis momentanément dans le besoin.

Poissons Evitez les dettes : vous pourriez avoir du mal à les rembourser, et cela vous mettrait dans une situation très pénible. Savez-vous que "les dettes réduisent l'homme libre en esclavage" (Publilius Syrus) ?

L'économiste du Togo

Premier Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC

Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières

Email : leconomistetogo@gmail.comSite web: www.leconomistedutogo.com

REC N°0602/11/12/19/HAAC

Adresse: AGOE Route de la cour d'Appel (derrière institut IPP)

Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Administrateur Général

Léonard DOSSOU

Administrateur délégué

Anicet Carlos Oké

Directeur de publication

Komlan KPATIDE

00228 90 05 05 08

Rédacteur en chef

Joël YANCLO

00228 97 78 79 07

Chef d'édition

Yves K.ADJANOUVI

Rédacteurs

Nicole ESSO

Kodji GATOR JOE

Vivien ATAKPABEM

Junior OREDOLA

Bernard D. AFAWOUBO

Direction commerciale

Madjé Wellda AKUE

00228 97 25 84 84

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

Giséle NOUDAÏKPON

Imprimerie

J.C. Inter press

Tirage: 5000



AVIS DE RECRUTEMENT

La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), Etablissement public à caractère international est l'institution spécialisée de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), chargée du financement du développement des Etats membres (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo). Son Siège social est sis au 68, Avenue de la Libération, BP 1172 Lomé (Togo), Fax n° (228) 22 21 72 69 / 22 21 52 67, Téléphone : (228) 22 21 42 44 / 22 21 59 06.

Dans le cadre du renforcement de ses effectifs, la Banque recrute

UN (01) RESPONSABLE DU DOMAINE DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

Sous l'autorité du Directeur du Département des Infrastructures et de l'Economie Numérique, il (elle) devra contribuer à (i) la formulation et au suivi de la mise en œuvre des politiques favorisant le développement de l'économie numérique au sein des pays de l'UEMOA, (ii) l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de transformation digitale de la Banque.

A – MISSIONS PRINCIPALES

Le (la) Responsable du domaine de l'Economie Numérique aura pour mission de :

- – contribuer à la mise en place d'un cadre politique et réglementaire pour le développement des Télécommunications, de l'Information et de la Communication (TIC) en vue de promouvoir l'économie numérique dans les pays de l'UEMOA ;
- – contribuer à l'élaboration et assurer le suivi de la mise en œuvre d'une stratégie régionale de la BOAD, de promotion des services numériques dans les pays membres ;
- – contribuer à la mise en place d'un cadre sur la cyber sécurité et la cybercriminalité pour un environnement cybernétique plus sûr dans l'espace de l'UEMOA ;
- – proposer une stratégie de gouvernance, de protection et de gestion des données ;
- – appuyer les Etats dans le développement des e-services publics ;
- – conduire l'élaboration de la stratégie de digitalisation des activités et des services de la BOAD ;
- – appuyer la mise en œuvre de l'opérationnalisation digitale du fonctionnement de la Banque, pour lui permettre de gagner en efficacité et en agilité ;
- – encourager la mise en place de plateformes numériques partagées (cloud, gouvernance des données, identité numérique, etc.) pour l'échange d'informations et de meilleures pratiques entre les experts des Etats clients ;
- – participer aux campagnes de mobilisation de ressources dédiées au financement du secteur du numérique ;
- – participer à l'élaboration des approches novatrices dans les interventions de la Banque au niveau des différents secteurs ;
- – développer un plan de travail annuel pour servir les objectifs stratégiques de la Banque dans ce domaine et assurer le leadership des projets au sein du Domaine ;
- – assurer la constitution du savoir-faire et de l'expertise de la BOAD dans la région et dans le Domaine (contribution à la rédaction d'articles, participation aux rencontres sur le sujet) ;
- – organiser l'identification, la préparation, l'évaluation de projets – contribuer aux négociations des prêts, assurer le suivi de l'exécution des projets et réaliser les missions de fin d'exécution ;
- – favoriser la création ou renforcer les concours aux véhicules spécifiques de soutien/financement des PME/PMI.

B – Profil EXIGE

- Etre titulaire d'un Bac + 5 en Sciences des Technologies, Télécommunications ou autre discipline connexe. Justifier d'au moins 10 ans d'expérience professionnelle pertinente (expérience régionale avérée en matière de régulation et de programmes régionaux de développement de l'économie numérique avec les Etats, les partenaires au développement et le Secteur privé), dont au moins cinq (5) à des postes de Management.
- Disposer d'une expérience avérée en matière de régulations et de programmes régionaux de développement de l'économie numérique avec les Etats, les partenaires au développement et le secteur privé. Disposer d'une excellente compréhension des enjeux dans l'industrie des télécommunications et l'économie numérique et être au fait des dernières innovations et des pratiques dans le secteur.
- Avoir géré des projets à caractère régional et disposer d'une bonne connaissance des enjeux de développement économique et social en Afrique, particulièrement en Afrique de l'Ouest. Avoir une très bonne capacité à élaborer des stratégies, à analyser les risques et une aptitude à convaincre et mener des projets transformatifs. Avoir une expérience en management et gestion des équipes.
- Des aptitudes en mobilisation des ressources et une qualification ou une certification en Gestion des Projets seraient un atout
- Avoir un esprit entrepreneurial et être force de propositions. Justifier d'une excellente capacité orale et rédactionnelle avoir l'intelligence des situations et une bonne stabilité émotionnelle.

II- DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra contenir une lettre de motivation et un curriculum vitae (CV) détaillé et devra être envoyé par mail (acquisitionstalents@boad.org), à l'attention de Monsieur le Directeur du Capital Humain, au plus tard le 13 décembre 2021 à 17h30 TU.

N.B. :

- Les dossiers incomplets, non conformes ou parvenus hors délai, ne seront pas examinés. Seuls les candidats retenus pour les tests seront contactés par la Banque.
- Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

Projet EJV**L'ANADEB et la Banque mondiale en visite de terrain**

L'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB), la Banque mondiale, les ministères sectoriels et les structures privées partenaires de la mise en œuvre du projet d'opportunités d'Emploi pour les jeunes vulnérables (EJV) sont à la rencontre des communautés bénéficiaires dans les cinq (05) régions du pays. Ce dernier contact avec les bénéficiaires se tient du 04 au 09 décembre 2021 en prélude à la clôture du projet le 31 décembre 2021.

Le projet d'opportunités d'Emploi pour les jeunes vulnérables est démarré effectivement le 13 décembre 2017, et pour une durée de 4 ans (2017-2021). Il est intervenu dans un contexte où, le Togo enregistrait des taux de sous-emploi élevés et en hausse (22,8% en 2011 ; 25,8% en 2015). Il avait pour objectif général de fournir des opportunités de génération de revenus aux jeunes pauvres et vulnérables ciblés du Togo. Dans sa mise en œuvre, le projet a d'abord mobilisé les jeunes bénéficiaires de 200 villages des 150 cantons les plus pauvres du Togo dans le cadre d'un volontariat communautaire qui a permis à la réalisation d'ouvrages communautaires, comme des retenues d'eau, des bassins piscicoles, des pistes, des radiés submersible, du reboisement etc., qui profitent à l'ensemble des communautés dont les jeunes sont issus. Pendant et après ce volontariat communautaire les jeunes sont formés en développement d'affaires, appuyés à l'élaboration de leurs plans d'affaires, subventionnés et coachés pour la création ou l'extension de leurs Activités génératrices de revenus (AGR). Au vu des résultats et des témoignages, le projet EJV est riche d'enseignement aussi bien sur ses impacts, ses facteurs de succès, sa stratégie de mise en œuvre que les acteurs touchent du doigt au cours de cette mission de terrain. Le projet EJV affiche à cette heure de sa clôture, des in-



dicateurs tous au vert. A la base, le projet vise 14 000 jeunes (hommes et femmes) togolais âgés de 18 à 35 ans en situation de pauvreté et/ou vulnérabilité issus de 200 villages des 150 cantons les plus pauvres.

Etape des THIMO

14 124 bénéficiaires directs du projet, dont 58% de femmes ; 13 sessions de formation sur les aptitudes à la vie quotidienne, formation micro-entrepreneuriale et formation en cours d'emploi ; 14 120 jeunes formés sur le micro-entrepreneuriat ; 14 120 jeunes bénéficiaires de programmes du marché du travail (démarrage, formation ou reconversion) ; mise en place de 200 comités de gestion de plaintes dans les villages bénéficiaires ; 200 microprojets mis en œuvre dans les domaines reflétant les besoins prioritaires des communautés ; 200 communautés bénéficiaires de la FGB pour la gestion des microprojets de services communautaires.

Etape des AGR

14 083 jeunes ont préparé

des plans d'affaires rudimentaires pour une cible de 12 500 ; 11 495 jeunes ont initié ou mis à l'échelle une entreprise familiale avec le soutien du projet pour une cible initiale de 10 000 jeunes ; 14 120 jeunes ont bénéficié de programmes du marché du travail — appui à l'entrepreneuriat pour une cible de 14 000 jeunes ; 11 495 jeunes pour 10 000 jeunes ciblés ont reçu des subventions de démarrage ; 74% des jeunes bénéficiaires sont en emploi ou en auto-emploi 6 mois après la réception de la subvention de démarrage. Financé par la Banque mondiale (BM) à hauteur de 9 milliards de francs CFA, le projet EJV est piloté par l'ANADEB. Il est mis en œuvre suivant l'approche de « Développement conduit par les communautés (DCC) » qui responsabilise les Comités villageois de développement (CVD). Il s'articule autour de quatre composantes : volontariat communautaire et formation ; appui aux activités génératrices de revenus ; renforcement des capacités et gestion du projet.

Avec anadeb.org

Zones côtières**Etude sur l'état des lieux socio-économique de référence**

L'Institut National de la Statistique et des Études Démographiques (INSEED) a procédé du 2 au 6 décembre 2021, une étude sur l'état des lieux socio-économique de référence des indicateurs de résultats du projet d'investissement de la résilience des zones côtières en Afrique de l'Ouest (WACA).

● Bernard AFAWOUBO

Dans l'optique de facilité de facilité la tâche aux agents qui seront déployés sur le terrain dans le cadre de l'opération d'étude sur l'état des lieux socio-économique de référence des indicateurs de résultats du projet d'investissement de la résilience des zones côtières en Afrique de l'Ouest (WACA), une mission conduite par les cadres de l'Institut National de la Statistique et des Études Démographiques (INSEED) s'est tenue du 2 décembre au 6 décembre 2021. Il a été question au cours de cette mission de donner l'information aux préfets des localités concernés par l'enquête afin que ces derniers à leur tour informent et sensibilisent les Maires, les Chefs de canton qui doivent eux aussi partager l'information reçue avec les leaders communautaires, les chefs de village et de quartier pour susciter une totale adhésion des acteurs et des populations. « Pour ma part, je ferai tout pour que les populations de ma juridiction, collaborent avec vos agents



qui iront à leur contact. Vous pouvez compter sur moi », a déclaré Colonel Hodabalo AWATE, Préfet d'Agoè-Nyivé 4. « Faites-en sorte que vos agents une fois sur le terrain soient équipés de badges sur lesquels le logo de l'INSEED est griffé. Ça permettra de décourager les faussaires qui dès fois se présentent auprès des populations comme des agents de l'institut. De mon côté, je vais tout faire pour que l'enquête soit un succès dans ma préfecture », a indiqué ETSE Kodjo Kadévi, Préfet de Zio. Soulignons que cette opération se déroulera en deux phases notamment

la phase 1 qui est celle de la cartographie et la phase 2 qui est celle de collecte des données. Cette opération se déroulera dans la période de décembre 2021 et couvrira toutes les préfectures de la région maritime. Sur le terrain, elle va consister à faire une énumération des zones de dénombrement (ZD) avant de s'attaquer à la collecte de données proprement dite sur le terrain. Ces deux principales activités de la mission vont se dérouler dans les zones cibles du projet WACA notamment dans les localités ciblées dans les préfectures ci-après : Golfe, Agoè-Nyivé, Zio, Yoto, Bas Mono, Lacs et Vo.

Ligue 1**Juninho confirme son départ imminent de l'OL**

Après son annonce fracassante sur RMC le 17 novembre dernier sur son probable départ de l'OL en fin de saison, Juninho n'avait plus communiqué sur le sujet. Si son départ ne faisait plus guère de doutes, l'Equipe expliquait ce matin que le directeur sportif brésilien de l'OL allait quitter le club cet hiver.

Joint par Le Progrès au sujet de ce départ imminent, Juninho a confirmé l'information sans en dire davantage. Selon le quotidien régional, il ne s'agit plus qu'une question de jours. Une fois encore, le timing, peu avant un match bien que sans enjeu de ligue



Europa entre les Glasgow Rangers ce jeudi (18h45) au Groupama Stadium, inter-

roge. D'ores et déjà, l'OL lui cherche un successeur.

Avec footmercato.net

Baromètres Togo**Principaux pays partenaires**

Principaux clients (% des exportations)	2017
Burkina Faso	17,9%
Bénin	14,3%
Ghana	7,6%
Niger	6,4%
Inde	6,1%
Mali	5,7%
Côte d'Ivoire	5,5%
Nigéria	4,8
Emirats Arabes Unis	3,5%
Australie	3,2%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

Principaux fournisseurs (% des importations)	2017
Chine	19,6%
France	10,8%
Japon	5,1%
Pays-Bas	5,0%
Ghana	4,1%
Inde	3,6%
Belgique	3,2%
Arabie Saoudite	3,2%
Allemagne	3,1%
Nigéria	3,0%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

<https://import-export.societegenerale.fr/fr/fiche-pays/togo/indicateurs-croissance>



CAISSE RÉGIONALE DE REFINANCEMENT HYPOTHÉCAIRE

COMMUNIQUE DE PRESSE

La CRRH-UEMOA maintient ses notes AA+ à long terme et A1+ à court terme malgré la crise économique liée à la pandémie de la COVID-19.

L'agence de notation financière Bloomfield Investment Corporation, suite de la réévaluation de la CRRH-UEMOA en 2021, a décidé de maintenir :

- la note de AA+ à long terme (note d'investissement), avec une perspective stable ;
- la note de A1+ à court terme (note d'investissement), avec une perspective stable.

Le maintien des notes AA+ et A1+ en 2021 et pour la 4^{ème} année consécutive par Bloomfield Investment Corporation, confirme la bonne santé financière de la CRRH-UEMOA et sa résilience face à la crise économique provoquée par la pandémie de la COVID-19.

A propos de la CRRH-UEMOA :

La CRRH-UEMOA, une initiative régionale en faveur d'un meilleur financement de l'habitat dans les pays de l'UEMOA, a pour objet la mobilisation de ressources longues à taux compétitifs, au bénéfice de sa clientèle de banques actionnaires et de SFD, pour le refinancement des prêts à l'habitat consentis à leurs clients.

Au 31 octobre 2021, la CRRH-UEMOA a, en neuf années d'activités opérationnelles, mobilisé environ 306 milliards de FCFA de ressources longues, sur lesquelles elle a consenti des refinancements d'un montant total de 238,5 milliards FCFA au profit de 39 banques actionnaires couvrant les huit pays l'Union, et cinq (05) SFD, pour la promotion du financement du logement dans l'UEMOA. Outre les ressources qu'elle mobilise sur les marchés financiers par emprunts obligataires, la CRRH-UEMOA mobilise aussi des ressources concessionnelles auprès des partenaires au développement, pour le refinancement par les banques et SFD des prêts à l'habitat en faveur de ménages à revenus modestes et / ou irréguliers.

L'agence de notation internationale Moody's a noté la CRRH-UEMOA en 2021, pour la première fois, avec les notes de Ba2 d'émetteur à long terme en monnaie locale, et la note d'émetteur à long terme en devises de Ba3. Elles font de la CRRH-UEMOA, l'institution de l'UEMOA la mieux notée par une agence internationale, après la BAD et la BOAD, et l'un des risques les plus sûrs sur le marché financier de l'UEMOA depuis 2015. Plus d'information : <http://crrhuemoa.org/>.

Lomé, le 17 novembre 2021

Christian N. D. AGOSSA

Directeur Général

